

Novèlas d'ací !

Le bulletin d'informations de la CCBG

RECRUTEMENT : accueil de collaborateurs/trices

Dans un souci de continuité des projets de développement territorial (aménagement du territoire, mobilité, habitat et politiques contractuelles), la CCBG a souhaité assurer le remplacement d'Amandine Vidal, absente pour une période de cinq mois. Aussi, le 29 janvier, **Ernest Le Blay** a intégré la Collectivité, à Sauveterre-de-Béarn, en tant que responsable temporaire du service Aménagement du territoire, Mobilités et Petites Villes de demain. Il est joignable par téléphone, au 07 54 38 53 19, ou par courriel : amenagement@ccbearndegaves.fr

Ils nous ont également rejoints récemment :

- **Laetitia Larroque** (en remplacement temporaire de Nadège Hili), animatrice au sein des accueils de loisirs, à Navarrenx et à Salies-de-Béarn.
- **Éric Hillaire-Marcel** (qui succède à Marie-Hélène Darrieulat), gardien de la déchetterie, à Sauveterre-de-Béarn.
- **Marie-Agnès Regembal** (en remplacement temporaire de Laura Encinas), secrétaire de l'école de musique, à Salies-de-Béarn.

ENQUÊTE ANONYME : votre avis compte !



Le **SMGOAO** (syndicat mixte des gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et de leurs affluents) révisé actuellement son plan pluriannuel de gestion qui encadre l'ensemble des opérations relatives à la **Gemapi** (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

Pour aider le Syndicat à programmer ses interventions, anticiper les effets du changement climatique et renforcer la résilience de nos milieux aquatiques, un questionnaire est donc mis à disposition.

Comment y accéder ? Rien de plus simple :

- En suivant ce lien ► [Révision du plan pluriannuel de gestion du SMGOAO](#)
- ou en se connectant sur son site Internet ► www.smgoao.fr (rubrique « Actualités »)
- ou en scannant le QR code ci-contre.

Le SMGOAO compte sur chaque participation ! Merci.

Toute information complémentaire ► par téléphone, au 05 59 10 02 31, ou par courriel : technique@smgoao.fr

APPEL À PROJET FÉMININ 2026 : soutenez-les & retrouvez-nous !

Cette année encore, [La Station](#) organise un prix du public pour son appel à projet féminin 2026 : à partir du 20 février, ses talentueuses participantes présenteront leur projet et il sera ensuite possible de voter pour sa candidate préférée ► <https://tally.so/r/jaP0zE>, avec une clôture des votes le 5 mars, à 23 h 59 !

Et, pour découvrir des initiatives inspirantes et réseauter avec des entrepreneuses passionnées, inscrivez-vous dès maintenant aux deux journées dédiées au féminin sur le thème « **Innovez pour mieux-être !** », avec **Selya resort thermal & spa**, les 6 et 7 mars ► <https://urlz.fr/v3mU>

🇫🇷 Événements gratuits, sur inscription, ouverts à toutes et à tous !

REDEVANCE INCITATIVE : grille tarifaire 2026

Depuis 2022, la RI (redevance incitative) a été étendue aux 53 communes du territoire de la CCBG. Établie en fonction des recettes requises pour équilibrer les dépenses nécessaires au bon fonctionnement du service, la **grille tarifaire 2026** de cette redevance a été approuvée en Conseil communautaire le 18 décembre dernier. Pour la consulter ► <https://urlz.fr/cg6v> (Page d'accueil de www.ccbearndegaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « ENVIRONNEMENT » – Pastille « REDEVANCE INCITATIVE »).

Pour en savoir plus (grille tarifaire, badge pour abris-bacs, calendrier des collectes, etc.), vous pouvez également consulter le site Internet de la CCBG ► www.ccbearndegaves.fr (Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « ENVIRONNEMENT »).

COLLECTE DES DÉCHETS : retard de facturation de la RI

En raison de dysfonctionnements indépendants de la volonté de la CCBG, les factures de RI (redevance incitative) n'ont pu être expédiées le mois dernier.

Cette situation étant à ce jour résolue, les propriétaires du Béarn des gaves vont prochainement recevoir la facture de RI du second semestre 2025 relative au paiement des **30 % restants de l'abonnement** (part fixe) au service de collecte des déchets, **plus les éventuelles levées complémentaires** (part variable) du bac à couvercle noir (ou dépôts complémentaires en abris-bacs).

Pour rappel, **l'abonnement inclut** :

- l'accès par carte aux trois déchetteries du Béarn des gaves, ainsi qu'à ses trois plateformes de déchets verts et à ses deux sites à gravats (la facture faisant apparaître le nombre de passages à la déchetterie, mais seulement à titre indicatif) ;
- la récupération du verre en apport volontaire ;
- la collecte (jusqu'à 26 fois par an) du bac à couvercle jaune (ou des sacs jaunes) sans comptabilisation du nombre de levées, mais en veillant à bien respecter les consignes de tri (se reporter au mémo tri) ;
- 9 levées du bac à couvercle noir (ou 36 dépôts en abris-bacs) pour l'année complète ;
- la mise à disposition d'un composteur, qui permet de diminuer sa poubelle de 30 % en moyenne ;
- les actions de prévention, les frais de gestion et de fourniture des équipements, les coûts de traitement de l'ensemble de ces déchets, les frais de carburant et de personnel, l'entretien des camions, etc.

Aucun règlement ne peut être effectué à l'accueil de la CCBG. Par contre, comme stipulé au dos de la facture, il existe plusieurs moyens de paiement :

- **Chèque**
À l'ordre du *Trésor public*, à envoyer au centre d'encaissement de Rennes avec le TIP (non signé et non agrafé) joint à la facture, sans autre document.
- **TIP (titre interbancaire de paiement)**
TIP au bas de la facture à découper, dater et signer pour envoi au centre d'encaissement de Rennes (enveloppe jointe), accompagné d'un RIB (relevé d'identité bancaire) si celui-ci n'apparaît pas sous l'emplacement des date et signature. Et si jamais le RIB déjà indiqué est erroné, renvoyer le nouveau avec le TIP daté et signé.
- **Espèces** (limité à 300 €) ou **carte bancaire**
Après des buralistes partenaires (<https://www.impots.gouv.fr/paiement-de-proximite>), muni du QR code mentionné en bas à gauche de la facture.
- **Virement bancaire**
IBAN FR57 3000 1006 22E6 4100 00000 084, en indiquant le numéro de facture (mentionné en haut à gauche de celle-ci) et l'intitulé « Déchets ».
- **Internet**
Paiement en ligne sur www.payfip.gouv.fr, avec les références de la facture mentionnées en haut à gauche de celle-ci.
- **Prélèvement automatique**
Pour régler la prochaine facture en toute tranquillité, il est possible d'adhérer au service de prélèvement en demandant le formulaire Sepa auprès de la CCBG ou en le téléchargeant sur : <https://www.ccbearndesgaves.fr/paiement> (autorisation à compléter et à retourner à la CCBG accompagnée d'un RIB).

À la réception de la facture, si besoin, contacter le service Environnement de la CCBG, par courriel de préférence, en indiquant bien les coordonnées (nom, prénom et adresse complète), un numéro de téléphone ainsi que le numéro de la facture, pour être rappelé(e) dès que possible.

► Adresse courriel : accueil.dechets@ccbearndesgaves.fr / Téléphone : 05 59 38 30 46 (accueil de la CCBG)

Pour un problème de paiement, merci de contacter le service de gestion comptable de Mourenx-Orthez.

► Adresse courriel : sgc.mourenx-orthez@dgfip.finances.gouv.fr

• Site d'Orthez : 1, rue Verlaine – 64300 ORTHEZ / Téléphone : 05 59 69 09 52

• Site de Mourenx : avenue Pierre Angot – 64150 MOURENX / Téléphone : 05 59 60 33 87

Pour tout savoir sur la RI et mieux comprendre son intérêt, consulter le site Internet de la CCBG ► <https://urlz.fr/cg6v> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « ENVIRONNEMENT » – Pastille « REDEVANCE INCITATIVE »).

COLLECTE DES DÉCHETS : calendriers 2026

En 2026, les jours et fréquences de collecte restent inchangés pour les 53 communes du Béarn des gaves.

Les calendriers de collecte des déchets pour l'année 2026 sont consultables et/ou téléchargeables sur notre site Internet ► <https://urlz.fr/a5NT> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « ENVIRONNEMENT » – Pastille « COLLECTE DES DÉCHETS »).



Leur **version imprimée** est disponible dans chaque mairie du territoire et dans tous les points d'accueil de la CCBG.

MOBILITÉ : EN ABAN !, le TÂD du Béarn des gaves s'adapte à vos besoins !

Investi d'une ambition forte pour la communauté de communes du Béarn des gaves, le TÂD (transport à la demande) **EN ABAN !** a pour objectif de proposer à tous, quel que soit l'âge ou le lieu de résidence de ses passagers, une solution de transport en commun alternative à la voiture individuelle à prix accessible (2,50 € le trajet simple et 4,50 € l'aller-retour pour les plus de 18 ans).

Maintenant que ce dispositif a véritablement conquis les usagers et à l'occasion du **deuxième anniversaire du TÂD du Béarn des gaves**, de nouvelles modalités, **mises en place ce 1^{er} janvier**, facilitent les déplacements et apportent plus de souplesse au service.

En effet, **tout public pourra désormais être pris en charge directement à son adresse** dès lors que celle-ci se trouve à plus de 500 mètres d'un point d'arrêt existant.

Par ailleurs, en plus de la gare, **deux nouveaux points d'arrêts ont été créés sur la commune d'Orthez** : l'un « hôpital - mairie » et l'autre « Mission locale - Transition 64 ».

Accessible à tous, dès 11 ans, ce moyen de transport permet de se déplacer, du mardi au vendredi, de 9 h à 18 h, et de 9 h 30 à 15 h le samedi, depuis chacune des 53 communes du Béarn des gaves, pour rejoindre les 12 points d'arrivée situés dans les 6 principaux pôles de destination que sont Carresse-Cassaber, Navarrenx, Rivehaute, Salies-de-Béarn, Sauveterre-de-Béarn et Susmiou, ainsi que les gares de Puyoô et d'Orthez, plus les deux autres nouveaux arrêts indiqués ci-dessus.

Disponible sur simple réservation au **0 970 870 870** (prix d'un appel local), **EN ABAN !** permet de réaliser des déplacements ponctuels et de proximité en toute sérénité.

Pour plus d'infos ► <https://urlz.fr/oCe9> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « TRANSPORT À LA DEMANDE »)

ACCUEILS DE LOISIRS : le plein d'activités !

Pour les vacances d'hiver, du 9 au 20 février, nos accueils de loisirs de Navarrenx et de Salies-de-Béarn font leur cinéma ! Les **10-14 ans** auront en effet la possibilité de créer des courts-métrages, de réaliser des photos, des perspectives... et de se retrouver pour présenter leurs créations.

Quant aux **3-10 ans**, ils découvriront le carnaval, de nombreux livres, des jeux sportifs, divers ateliers et activités...

Découvrez les **programmes** en détail élaborés par les ALSH ► <https://urlz.fr/eOee> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « PETITE ENFANCE & JEUNESSE » – Pastille « ACCUEILS DE LOISIRS »).

Contacts de l'ensemble des accueils de loisirs du territoire :

- ALSH de **Navarrenx** : **Élodie Persillon** ► par téléphone, au 06 80 18 18 87, ou par courriel : alsh.navarrenx@ccbearndesgaves.fr
- ALSH de **Saint-Pé-de-Léren** : **Marina Cazalon** ► par téléphone, au 06 33 91 43 75, ou par courriel : marinacazalon@gmail.com
- ALSH de **Salies** : **Laurane Thierry** ► par téléphone, au 06 78 68 02 41, ou par courriel : alsh.salies@ccbearndesgaves.fr
- ALSH de **Sauveterre** : **Claire Sarcou** ► par téléphone, au 06 32 05 01 94, ou par courriel : alsh.sauveterredebearn@gmail.com

OFFICE DE TOURISME : nouvelle année, nouveaux bureaux



L'équipe de l'**office de tourisme du Béarn des gaves** vous accueille désormais dans ses locaux tout récemment rénovés au **2 place de la Trompe, à Salies-de-Béarn**, le lundi, et du mercredi au samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h.

Que vous soyez de passage ou habitant du territoire, l'Office de tourisme vous renseigne tout au long de l'année au sein de l'un de ses bureaux répartis sur les trois bourgs-centres, à Navarrenx, Salies et Sauveterre ou sur son site Internet : tourisme-bearn-gaves.com

Bureaux de Navarrenx et Sauveterre-de-Béarn ouverts du mercredi au samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h.

Contact ► par téléphone, au 05 59 38 00 33, ou par courriel : contact@bearndesgaves.com

Activités, réservations, découvertes... vivez le Béarn des gaves !

LE LABO : un lieu vivant pour les pros... mais aussi pour les gourmands !

Installé dans *La Halle*, au pôle de développement économique de la CCBG, à Sauveterre-de-Béarn, **Le Labo** de *La Station* s'ouvre à tous ! Uniquement dédié, à l'origine, aux producteurs locaux, il est désormais accessible à tous les habitants du territoire qui souhaitent cuisiner comme des pro', transformer leurs récoltes, participer à des ateliers culinaires... et bien plus encore !

Un lieu vivant et pour toutes les envies... à découvrir ► <https://www.espace-station.fr/nos-espaces/le-labo/>

COLLECTE DES ENCOMBRANTS sur tout le territoire !

Effectuée sur l'ensemble du Béarn des gaves et gratuite pour l'utilisateur, la **collecte en porte-à-porte des encombrants** (acceptés en déchetterie) est réservée aux personnes âgées de plus de 70 ans et à celles en situation de handicap. Six passages par an pour le secteur de Salies-de-Béarn et quatre pour chacun des deux secteurs de Navarrenx et Sauveterre-de-Béarn sont proposés, dont voici les dates à venir en **2026** :

- Secteur de **Navarrenx** : les mercredis 11 mars et 20 mai, ainsi que les vendredis 11 septembre et 6 novembre.
- Secteur de **Salies-de-Béarn** : les mercredis 4 mars, 6 mai, 1^{er} juillet, 4 novembre et 9 décembre.
- Secteur de **Sauveterre-de-Béarn** : les mercredis 8 avril et 17 juin, ainsi que le vendredi 4 septembre.

La demande d'accès au service « enlèvement des encombrants » s'effectue sur inscription, par téléphone (05 59 38 30 46), par courriel (accueil@ccbearndesgaves.fr) ou par courrier (CCBG – 289, route d'Orthez – 64270 SALIES-DE-BÉARN), au moins une semaine avant la date de ramassage souhaitée et en fournissant la photocopie de la carte d'identité ou de la carte d'invalidité. La quantité récupérée ne peut excéder 2 m³ par foyer et par passage, avec un maximum de deux collectes par an pour chaque foyer concerné, les déchets devant être sortis sur la voie publique la veille du jour de ramassage. La CCBG se réserve le droit de proposer une date supplémentaire en cas de fortes demandes.

Rappel :

Théoriquement, tout magasin doit reprendre gratuitement un DEEE (déchet d'équipement électrique et électronique) pour l'achat d'un nouveau (principe du « un pour un »).

Quant aux meubles de rangement (armoire, buffet, bibliothèque, etc.) ou de confort (siège, canapé, literie, etc.), il faut se renseigner lors de l'achat du nouveau en magasin. Certains commerces proposeront leur reprise à cette occasion quand d'autres, selon leur superficie et leur nature, récupéreront du mobilier même sans obligation d'achats.

Enfin, il existe également des solutions alternatives pour se débarrasser de meubles encore en bon état : dépôts-ventes, dons, plateformes de revente, bouche-à-oreille, etc.

Pour plus d'infos sur la collecte et la gestion des déchets ► <https://urlz.fr/a5NT> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « ENVIRONNEMENT » – Pastille « COLLECTE DES DÉCHETS »).

LA STATION : pour entreprendre dans un lieu de vie et de travail innovant

La Station, pôle économique du Béarn des gaves, propose **des ateliers et des bureaux adaptés aux besoins d'entrepreneurs** à la recherche d'un espace de travail inspirant et d'un accompagnement sur mesure. Les entreprises ayant moins de 4 ans d'activité peuvent ainsi profiter d'offres, charges communes comprises, telles que des ateliers de 77 m² à seulement 371 € HT/mois. Choisir *La Station*, c'est bénéficier non seulement d'un cadre de travail dynamique, mais également d'un suivi personnalisé et d'une offre d'animation pour aider chaque professionnel à se lancer en toute sérénité.

Les entrepreneurs aguerris découvriront également des ateliers de 98 m² disponibles pour 896 € HT/mois, idéal pour ceux qui ont déjà franchi le cap des 4 ans d'activité, ainsi qu'un bureau de 35 m² pour 510 € HT/mois, le tout dans un bâtiment neuf et éco-responsable.



La Manufacture et deux ateliers disponibles au sein de **La Halle** bénéficient de nouvelles conditions d'occupation ! En effet, des offres attractives et évolutives sont proposées aux **porteurs de projets**.

Les avantages :

- Une offre tout compris (fibre professionnelle, téléphone, eau, chauffage, consommables et entretien des parties communes).
- Des espaces de convivialité fonctionnels et chaleureux (cuisine, terrasses, espaces détente, etc.).
- Une communauté d'entrepreneurs.
- Un accompagnement personnalisé.

Contact : du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30, pour visiter ces espaces et découvrir comment *La Station* peut accompagner chaque parcours entrepreneurial ► par téléphone, au 05 59 09 46 31, ou par courriel : contact@espace-station.fr

Nota bene : le ramassage des déchets a systématiquement lieu les **jours fériés**, excepté les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre, pour lesquels votre calendrier mentionne si la collecte est avancée ou reportée.

PARENTS : rendez-vous à ne pas manquer !

Massages pour bébés, ateliers créatifs, jeux de société... toutes les animations à destination des parents du Béarn des gaves sont à retrouver dans **Le Rendez-Vous des familles**. Créé par la CCBG en collaboration avec les associations locales et les partenaires institutionnels, ce support bimestriel vise à centraliser l'ensemble des informations concernant les familles (sorties, loisirs, parentalité) sur un même document.

Pour consulter/télécharger le calendrier des actions ► <https://urlz.fr/uKRG> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « ACTUALITÉS » – Pavé « LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES »).

FRANCE SERVICES EN BÉARN DES GAVES : simplifiez-vous la vie !

Gratuit et confidentiel, France services Béarn des gaves guide et accompagne tous les usagers dans leurs démarches auprès des **12 organismes suivants** : la Caf, la MSA, la CPAM, la Carsat, France Travail, la Direction des finances publiques, France titres, le chèque énergie, France Rénov', La Poste, le point-justice et l'Urssaf. L'ouverture de cet espace porté par l'Intercommunalité marque le retour d'un service public de proximité, plus humain et plus accessible, qui se déploie au sein du territoire, au plus près des citoyens.

Un exemple d'accompagnement ? Vous attendez un enfant et devez déclarer votre situation auprès de la Caf, la CPAM ou la MSA.

Une organisation multisite... en lien avec l'Espace numérique du Béarn des gaves

Les permanences ont lieu :

- à **Navarrenx**, dans les locaux de la CCBG (14, rue Saint-Germain) :
le mercredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h, ainsi que le vendredi, de 14 h à 17 h.
- à **Salies-de-Béarn**, dans les locaux du Pôle social (4, rue des Jardins) :
le lundi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ainsi que les mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h.
- à **Sauveterre-de-Béarn**, dans les locaux de la mairie (7, place Royale) :
le mardi, de 13 h 30 à 17 h.

Contacts : **Amandine Capdevielle**, **Marion Cossé** et **Nathan Hostier**, vos conseillers France services,

► par téléphone, au 07 55 61 40 29, ou par courriel : franceservices@ccbearndesgaves.fr

Pour plus d'infos sur ce service ouvert à tous ► <https://urlz.fr/hrk3> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « SERVICES À LA PERSONNE » – Pastille « FRANCE SERVICES »).

FRANCE RÉNOV' BÉARN DES GAVES : pour tous les projets de travaux

Tout administré du Béarn des gaves peut bénéficier de conseils personnalisés, indépendants, neutres et gratuits, ou bien obtenir des réponses à ses questions concernant les **travaux de rénovation énergétique, d'adaptation ou d'ampleur de son habitation** (isolation, système de chauffage, menuiserie, ventilation, adaptation de salle de bain, etc.) ou un accompagnement sur les aides financières qui y sont liées. Pour cela, inscrivez-vous auprès de l'accueil de la CCBG, par téléphone, au 05 59 38 30 46, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Claire Coussirat, votre conseillère France Rénov' de la CCBG vous recontactera alors pour répondre à vos questions, sécuriser vos démarches en la matière ou même vous accompagner concrètement dans votre projet, par téléphone ou lors d'un rendez-vous :

- le lundi, à **Sauveterre-de-Béarn**, dans les locaux de *La Halle* (4, rue André-Joseph Gastellu) ;
- le mardi, à **Navarrenx**, dans les locaux de la CCBG (14, rue Saint-Germain) ;
- le jeudi, à **Salies-de-Béarn**, dans les locaux de la CCBG (289, route d'Orthez).

 Attention : ces permanences sont assurées uniquement sur rendez-vous.

Pour plus d'informations ► <https://urlz.fr/hrnr> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « SERVICES À LA PERSONNE » – Pastille « AMÉLIORATION DE L'HABITAT »).

GESTION DES BIODÉCHETS : comment se procurer un composteur ?

Le compostage est un geste facile, pratique et écologique, puisqu'il permet tout à la fois de réduire le volume des ordures ménagères, de disposer d'un terreau naturel de qualité à domicile et de participer au respect de l'environnement en valorisant les déchets !

La mise à disposition d'un **composteur** est incluse dans le prix de l'abonnement du forfait de RI (redevance incitative), au même titre que les bacs (ou que le badge d'accès aux abris-bacs). Si l'habitation n'est pas déjà équipée, il est possible d'obtenir un composteur, de deux façons :

- En suivant une formation en ligne, à la convenance de chacun, à effectuer avant de choisir ensuite le lieu de retrait du composteur (réservé pendant 15 jours) ► <https://www.biltagarbi.com/composter-jardiner/jeucomposte/>
- En s'inscrivant à une réunion grand public :
 - Le lien numérique suivant permet de choisir parmi les séances proposées ► <https://www.biltagarbi.com/composter-jardiner/jeucomposte/formulaire-formations-et-reunion-composteurs/>
 - En cas d'incapacité de le faire ou d'y participer, contacter nos animatrices en réduction et tri des déchets Bil Ta Garbi en Béarn des gaves, pour une inscription à une réunion, à la date et au créneau souhaités :
Christel Casamayor ► par téléphone, au 06 45 48 88 18, ou par courriel : infotri.ccbg@biltagarbi.fr
Coline Durand ► par téléphone, au 06 87 99 73 65, ou par courriel : infotri.ccbg@biltagarbi.fr

Si vous souhaitez vous lancer avec vos voisins dans le **compostage collectif**, le syndicat Bil Ta Garbi vous accompagne ! Diagnostic et état des lieux, mise à disposition de composteurs, formation, etc. : merci de contacter **Elorri Larçabal**, maître composteur, par téléphone, au 06 20 80 60 89. Plus d'infos [ici](#).

L'ESPACE NUMÉRIQUE DU BÉARN DES GAVES : pour un accompagnement adapté

Que vous soyez débutant ou que vous souhaitiez perfectionner vos compétences, l'espace numérique du Béarn des gaves est la solution ! Dans un cadre bienveillant et à votre rythme, profitez-y d'un accompagnement personnalisé et évolutif pour être à l'aise avec les outils numériques au quotidien.

Rendez-vous, donc, à l'espace numérique du Béarn des gaves pour apprendre à :

- **Prendre en main** : un téléphone, une tablette, un ordinateur, l'utilisation d'Internet.
- **Communiquer** : les courriels, *WhatsApp*, les réseaux sociaux.
- **Protéger** : son ordinateur, ses données, sa vie privée.
- **Organiser ses déplacements** : utiliser *Open Street Map*, *Google Maps* ou un GPS, réserver un billet en ligne.
- **Acheter et réserver** : achats en ligne, banque en ligne, sites de réservations en ligne.
- **Créer** : affiches et *flyers*, vidéos, albums-photos, documents textes, *e-books*, tableaux.
- **Découvrir de nouveaux outils** : l'IA (intelligence artificielle), des logiciels d'organisation, des applications diverses... n'hésitez pas à faire la demande !

Contactez le médiateur numérique pour s'inscrire, pour organiser un accompagnement personnalisé ou pour toute autre demande d'informations.

Un accompagnement en informatique adapté à vos besoins... en lien avec France services Béarn des gaves

L'accueil se fait sans rendez-vous :

- à **Navarrenx**, espace labellisé France services Béarn des gaves, dans les locaux de la CCBG (entrée latérale : rue de la Fontaine) : le mercredi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h, ainsi que le vendredi, de 14 h à 17 h.
- à **Salies-de-Béarn**, dans les locaux de la Maison des services (2, avenue Al Cartero) : le lundi, de 10 h à 13 h, et le jeudi, de 14 h à 17 h.
- à **Sauveterre-de-Béarn**, dans les locaux de la maison Rospide (2, rue Saint-André) : le mardi, de 14 h à 17 h, et le jeudi, de 10 h à 13 h.

Contact : **Nathan Hostier**, médiateur numérique et conseiller France services,

► par téléphone, au 07 54 38 11 51, ou par courriel : espacenumerique@ccbearndesgaves.fr

Pour plus d'infos (tarifs, services proposés, etc.) ► <https://urlz.fr/h086> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « CULTURE & ESPACE NUMÉRIQUE » – Pastille « ESPACE NUMÉRIQUE »).

CARTE INTERACTIVE DU BÉARN DES GAVES : une application gratuite & facile d'utilisation

Portée par la CCBG, en partenariat avec l'Office de tourisme intercommunal, une application *Web* dédiée promeut l'ensemble du Béarn des gaves à travers une **carte interactive géolocalisée**. Emplacements des déchetteries ou des colonnes à verres, points d'arrêt du transport à la demande *EN ABAN!*, adresses des mairies, etc. : elle présente les points d'intérêts et de services du territoire, utiles aux habitants, aux entrepreneurs, aux touristes, aux nouveaux arrivants... afin de trouver facilement les informations dont ils ont besoin au quotidien ► <https://carte.bearndesgaves.com>



Contributeurs et acteurs locaux sont invités à s'impliquer dans l'amélioration de cette cartographie en adressant un courriel à l'attention d'**Ernest Le Blay** ► accueil@ccbearndesgaves.fr